

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

#### Arrêté du 30 septembre 2013 portant nomination des membres du jury national chargé d'examiner les candidats au diplôme national de thanatopracteur

NOR : AFSP1325086A

Par arrêté de la ministre des affaires sociales et de la santé et du ministre de l'intérieur en date du 30 septembre 2013 :

Sont nommés membres du jury chargé d'examiner les candidats au diplôme national de thanatopracteur :

*1. Au titre des enseignants universitaires de médecine  
ou de personnes qualifiées*

M. le professeur Daniel Malicier, titulaire.  
M. le professeur Philippe Mercier, titulaire.  
M. le professeur Olivier Rodat, titulaire.  
M. le docteur Laurent Fanton, suppléant.

*2. Au titre des thanatopracteurs*

M. Sébastien Boukhalo, titulaire.  
M. Laurent Coquerelle, titulaire.  
M. Quentin Delcroix, titulaire.  
M. Johann Guillard, titulaire.  
M. Jean-Charles Jay, titulaire.  
M. Jacques Lefevre, titulaire.  
M. Dimitri Girardi, suppléant.  
Mme Sylvie Mailhebiau-Jeanjean, suppléante.  
M. Teddy Pitiot, suppléant.

*3. Au titre des administrations*

Représentants du ministre de l'intérieur

M. Stéphane Monet, titulaire.  
Mme Emilie Braive suppléante.

Représentants du ministre chargé de la santé

Mme Caroline Paul, titulaire.  
M. Jean-Luc Richon, suppléant.  
M. le professeur Olivier Rodat est nommé président du jury.  
M. Jacques Lefevre est nommé vice-président.

Le mandat des membres titulaires et suppléants prend effet à la date de publication du présent arrêté, pour une durée de trois ans.